

Il est toujours singulièrement émouvant de remuer les souvenirs des choses et des gens d'autrefois. C'est Mgr d'Hulst, croyons-nous, qui disait un jour que rien n'est plus fécond pour l'instruction de l'avenir que d'incliner le présent devant le passé. Rien non plus n'est davantage fertile en émotions bienfaisantes. Notre histoire à nous, Canadiens de descendance française, qui avons été abandonnés ou cédés, il y a un siècle et demi, à un vainqueur conscient de sa force, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas encore assez connue. Sans doute, elle n'est plus—depuis les solides travaux de nos Garneau et de nos Ferland, de nos Sulte et de nos Decelles, de nos David et de nos Chapais, de nos Roy et de nos Groulx — “ cet écrin de perles ignorées ”, dont parlait le poète Fréchette, l'un des anciens présidents de notre Société Royale, en un vers accusateur. Mais elle est encore toute pleine de faits et de dévouements, collectifs ou isolés, peu connus, qui peuvent avec avantage et profit être mis en plus haute lumière. Ici ou là, sur un point du pays, à telle époque déterminée, des hommes de bien ont conçu et réussi des oeuvres qui méritent de fixer l'attention. C'est une mine toujours riche à exploiter.

Il y a cent ans, au Canada, il n'y avait pas encore, ou il y avait peu, d'écoles élémentaires. Quarante ans après la cession, une loi, celle du 12 août 1801, renouvelée le 18 octobre 1818, avait créé ce qu'on avait appelé l'*Institution Royale pour l'avancement des sciences*. Cette loi pourvoyait bien à l'établissement d'écoles publiques par tout le pays. Mais, comme elle avait été conçue et élaborée dans un esprit d'hostilité marquée à la religion et à la langue des plus anciens habitants des rives du Saint-Laurent, elle devait échouer et elle